Case
FRC
3405

DISCOURS

ADRESSÉ AU DISTRICT

DE SAINT ANTOINE DE VIENNE

PAR UN DE SES MEMBRES.

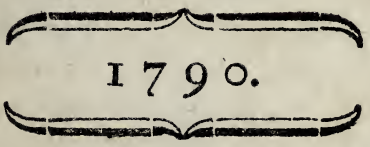

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

MESSIEURS,

PLEINEMENT convaincu qu'il faut avoir, & montrer dans les occaſions même les plus critiques, l'eſprit de ſon état pour ne pas ſe rendre mépriſable, je vous ai déjà offert les témoignages les moins équivoques, les plus authentiques de mon entier dévouement à celui où la Providence m'a fait naître, & du déſir d'enflammer le zele que nous devons tous faire éclater pour en défendre les droits.

Mais le courage & la fermeté qui naiſſent du ſentiment le plus profond & le plus réfléchi de ce devoir, n'excluent pas la prudence; & tout homme prudent qui parle ou écrit dans des temps orageux & des circonſtances difficiles, doit prendre les précautions les plus sûres pour empêcher qu'on empoiſonne ſes motifs & ſes vues, qu'on puiſſe l'accuſer de la partialité la plus légere.

C'eſt d'après ce principe que je crois devoir vous prévenir, avant de commencer ce Diſcours, que je n'ai pas voulu y confondre la nobleſſe avec l'ariſtocratie. La voix publique me démentiroit ſi je

les avois confondues. Que de membres de notre Aſſemblée Nationale, qui le ſont auſſi de la nobleſſe la plus diſtinguée, ne voyons-nous pas y ſignaler tous les jours leur zele pour les intérêts du peuple! Ne doutons pas qu'ils n'aient beaucoup d'imitateurs de leur ordre dans nos Provinces & autour de nous. Combien n'en voit-on pas ſervir avec la même ardeur que vous, Meſſieurs, dans ces Légions que le patriotiſme a créées pour ſa propre défenſe!

Pouvez-vous ignorer que pluſieurs Villes du Royaume voient avec plaiſir à la tête, ou parmi les membres de leurs Municipalités, des Gentilshommes qui ont prêté le ſerment civique, avant même que l'exemple d'une portion illuſtre du Clergé & de la Nobleſſe en eût prêché ſi éloquemment la légitimité? Il ſeroit donc injuſte de confondre le titre de Noble avec celui d'Ariſtocrate, & il n'eſt aucun des Diſtricts de Toulouſe qui mérite moins que le nôtre le reproche d'avoir commis cette injuſtice, puiſque nous y avons choiſi pour Préſident & pour Commiſſaire deux Nobles que nous choiſirions encore, puiſqu'un des plus diſtingués de cette Ville y a obtenu, pour la Mairie, un ſi grand nombre de ſuffrages.

MESSIEURS,

LES jours de doute & d'incertitude ſont enfin écoulés, quoique ceux de menſonge & de ſéduction n'aient pas encore diſparu. Il n'y a plus perſonne autour de nous, dont les yeux ſoient aſſez foibles pour ne pas découvrir la vérité à travers tous les petits nuages dont on cherche à l'envelopper pour l'obſcurcir.

Je ne me livrerai donc plus à la crainte de vous voir égarés par les préjugés, ou ſéduits par les artifices des ennemis de la révolution. Je ne chercherai plus à vous prémunir contre leurs diſcours, leurs écrits, contre leurs aſſertions les plus audacieuſes & les plus obſtinées. L'erreur ou la mauvaiſe foi, quand elles ſont extrêmes, ceſſent d'être dangereuſes, & portent avec elles leur antidote & leur contre-poiſon.

Les moins clairvoyans voient déjà, avec la plus grande évidence, que les Ariſtocrates ſont invariablement décidés à exiger de nous les actes de foi les plus aveugles & les plus biſarres ; à nier relativement aux faits & aux perſonnes tout ce

dont ils croient avoir intérêt de ne pas convenir ; de combattre même ces faits les plus certains avec le ton & les propos de la colere, ou avec l'arme du ridicule ; que dans quelques-uns, l'habitude de commander à la multitude, la soumission & le silence, leur a inspiré la prétention étrange de dominer aussi nos esprits & nos cœurs, de diriger à leur gré nos pensées & nos sentimens, d'exercer l'empire le plus absolu sur nos opinions, sur ce que l'autorité même divine ne veut jamais contraindre, sur l'usage de nos facultés intellectuelles.

Mais par quel aveuglement déplorable ne sentent-ils pas que les ames, même les plus communes, si elles sont honnêtes & tant soit peu éclairées, si elles ne sont pas encore entierement avilies, doivent être indignées de l'espece nouvelle de tyrannie qu'ils se croient permise ! Quels sont donc les titres qui constatent le droit d'exiger de nous si impérieusement une déférence aveugle & un respect sans bornes pour leurs raisonnemens les moins solides, pour tous leurs préjugés les plus injustes, pour ceux même qui doivent nous paroître les plus révoltans, de nous imposer, sous peine d'encourir leur disgrace, l'obligation de regarder comme des traîtres & des infames nos amis les plus tendres & les plus généreux, nos plus intrépides défenseurs ?

Comment peuvent-ils se flatter de l'espoir de

nous aigrir, de nous inſpirer des ſentimens paſſionnés contre des hommes qui n'ont jamais eu ni montré juſqu'ici d'autre paſſion que celle de nous rendre heureux, qui ont acquis notre eſtime, notre reconnoiſſance au péril de leur vie, & qui l'acquierent tous les jours au prix de leur repos, qui ont ajouté à la gloire de nous avoir fait tant de bien, celle de ſouffrir pour l'avoir fait, & dont les plus en butte à la ſatyre ont ſi glorieuſement effacé, par l'amour le plus généreux & le plus conſtant pour leur Patrie, tous les égaremens que ſes ennemis leur reprochent avec tant d'exagération, d'aigreur & de malignité ? Que ces derniers ſont aveugles, s'ils ne s'apperçoivent pas que par leurs efforts même, pour nous les rendre odieux, ils enflamment notre amour, notre reconnoiſſance pour eux ; que par la contrainte qu'ils veulent nous impoſer de les haïr, ils nous rendent plus chers les auteurs d'une conſtitution qui nous affranchit de l'humiliante ſervitude à laquelle ils voudroient nous vouer pour toujours !

Mais ignorent-ils qu'ils ne peuvent perpétuer l'injuſte domination qu'ils ont ſi long-temps exercée, qu'en perpétuant la race des Eſclaves, & qu'il n'y en a plus en France ; que les Français ont ceſſé d'être aſſervis dès le moment qu'ils ont invoqué auprès d'un Souverain, auſſi équitable que bienfaiſant, leurs droits impreſcriptibles à la liberté ; que ſous un Gouvernement libre, perſonne

ne peut ſe ſouſtraire à l'empire de la Loi, & que le plus grand outrage qu'on puiſſe lui faire, eſt celui d'inſulter à la puiſſance même légiſlatrice, dans la perſonne des Légiſlateurs les plus éclairés & les plus ſages ?

Quel eſt donc le motif qui raſſure ou enhardit ceux qui, après avoir tenté de rendre mépriſables à nos yeux les penſeurs ſi profonds, les Citoyens ſi généreux, qui ont démêlé avec tant de ſagacité, qui ont étouffé avec tant de courage tous les germes de la ſervitude, qui ont briſé les chaînes de toutes les races futures, oſent encore préconiſer hautement des hommes dont les attentats ont ſi juſtement excité l'indignation publique, qui, par leurs conſeils, leurs intrigues, leurs projets, leurs actions, ont voulu appeſantir ſur nous le joug de l'eſclavage, déchirer le ſein de leur Patrie, la plonger dans les horreurs d'une guerre inteſtine, & la ramener au deſpotiſme par l'anarchie ?

Mais quand même leurs Panégyriſtes n'auroient rien à craindre de la ſévérité des Lois ; mais quelque indulgence que réclament pour eux leurs talens, leurs lumieres, leurs vertus, les ſervices qu'ils ont rendus à l'Etat, & qu'il en attend encore, ne devroient-ils pas redouter les cris de leur conſcience, ſes remords les plus vifs & les plus juſtes ? Ne démentira-t-elle pas, s'ils l'interrogent dans le ſilence des préjugés, ou des paſſions,

l'apologie qu'ils ont osé, & qu'ils osent faire encore de l'ennemi public si dangereux, si coupable que le glaive de la Justice vient de frapper, & la confiance qu'ils donnent, ou plutôt qu'ils feignent de donner à ce Mémoire prétendu justificatif qui ne prouve que la vénalité, ou l'imposture de son auteur, qui ne sert qu'à dévoiler l'aveuglement de ceux qui le répandent, & qui voudroient tant l'accréditer ?

Ont-ils donc cru, lorsqu'ils ont tenté de nous convaincre de l'innocence d'un homme le plus évidemment criminel qui ait jamais été puni, que nous étions dépourvus de discernement, ou que nous ne devions en faire usage qu'après avoir étudié, consulté le leur ? Ont ils cru que nous leur devions le sacrifice de notre raison, lorsqu'ils ont entrepris de peindre à nos yeux, comme un crime imaginaire, comme le fruit d'une atroce calomnie, le complot le plus détestable, le plus clairement constaté par les témoignages les moins suspects, par l'instruction publique la plus scrupuleusement légale, la plus authentique ?

Ont-ils cessé de craindre les reproches & les menaces de la Religion, ceux qui osent accuser d'injustice ou de lâcheté le Tribunal le plus respectable & le plus universellement respecté, un Tribunal dont personne, jusqu'à ce moment de délire aristocratique, n'avoit osé suspecter ni l'intégrité, ni les lumieres, qui cherchent à flétrir

dans l'opinion publique l'auguſte lycée du les Harlai, les Talon, les Baville, les d'Agueſſau, où tous les grands Hommes qui ont illuſtré la Magiſtrature, ont fait le premier eſſai de leurs talens, où ils ont ſi heureuſement développé, & tant d'autres mûri tous les germes de vertu qu'ils avoient reçu de la nature ? Eſt-il vrai qu'on ait entrepris de décrier le Tribunal où ils jetterent les fondemens de leur éclatante renommée, qui n'a rien perdu de la ſienne, & devenu le premier de tous aux yeux de la Nation par le choix dont l'a honoré notre Aſſemblée nationale ?

Mais il n'eſt preſque point d'égarement qui doive paroître invraiſemblable quand on peut l'attribuer à l'orgueil irrité. Il n'a d'autre crainte que celle de ne pas rendre aſſez odieux ceux qui l'irritent. C'eſt une vérité dont les preuves ont été ſans ceſſe répétées depuis le commencement de cette merveilleuſe révolution, par le langage & les actions de preſque tous ceux qui vouloient l'empêcher.

Il nous eſt cependant permis de douter ſi la poſtérité croira tout ce qu'ils ont tenté pour nous aveugler, pour obſcurcir à nos yeux les faits qui portoient les caracteres les plus frappans de l'évidence.

Croiriez-vous poſſible, Meſſieurs, ſi vous ne l'aviez éprouvé, le mépris qu'ont oſé faire de votre raiſon, ces hommes qui ont eſſayé, qui

eſſaient encore de vous rendre douteuſe la fameuſe conſpiration qui devoit éclater le 15 Juillet, & dont ils nous avoient eux-mêmes annoncé avec tant de joie les apprêts menaçans, la même conſpiration dont l'époque vient d'être à jamais fixée par le ſage Décret qui aſſujettit notre armée Citoyenne à prononcer le ſerment civique le même jour où l'ariſtocratie entreprit de la faire combattre contre nous ? Croiriez-vous, ſi l'expérience ne vous forçoit pas de le croire, qu'ils aient pouſſé, qu'ils pouſſent encore la préſomption juſqu'à ſe flatter de nous perſuader que les deux villes de Paris & de Verſailles, frappées à la fois d'un vertige, d'un délire ſubit & univerſel, ont cru voir des camps, des ſoldats, des armes, des canons, de grils à faire rougir des boulets, l'appareil le plus formidable dirigé contre elles, ſans l'avoir réellement vu, & que nous devons être étonnés qu'elles n'aient pas encore reconnu & avoué que le rapport qu'elles nous en ont fait n'eſt que le fruit d'un rêve ? Quelle idée ont-ils donc conçu de notre foibleſſe & de la force de leur aſcendant ſur nous, ceux qui ſe ſont conſtamment arrogé le droit de nous preſcrire de fermer nos yeux à la lumiere quand ils ont jugé utile pour eux que nous ne la viſſions pas, qui n'ont pas encore abandonné le projet de nous interdire toute eſpece de diſcuſſion raiſonnable, de nous étourdir ſur le but ſi facile à pénétrer de l'orgie de Ver-

ſailles, ſur le motif de l'inſulte qu'y reçut la cocarde patriotique, & dont les ſuites ſi contraires à leurs vues nous cauſeroient une joie ſans amertume, ſi elles n'avoient fait que déterminer paiſiblement le ſéjour de notre auguſte Monarque dans la Capitale de ſon Empire, ſans retracer à notre ſouvenir des ſcenes ſanglantes, atroces, & des outrages faits à une perſonne qui a toujours dû nous paroître ſacrée, à une Souveraine devenue encore plus reſpectable, plus chere à nos yeux par la promeſſe ſolemnelle d'inſpirer à l'héritier préſomptif de la Couronne l'amour de notre nouvelle Conſtitution, des Lois nouvelles qui aſſurent notre bonheur ?

Oſeroient-ils énoncer tout haut ce qu'ils exigent de nous dans le ſecret de leur cœur, ces hommes qui paroiſſent s'étonner, qui s'irritent ſi nous refuſons de croire que leur Souverain & le nôtre, qui en parlant, non par un organe étranger, mais par le ſien propre, de ſon adhéſion ſincere & conſtante aux Décrets de l'Aſſemblée nationale, nous a dit que cette adhéſion étoit gravée pour toujours dans ſon ame ; qu'un Prince dont la noble franchiſe eſt ſi connue, & qui n'éprouvoit aucune violence, même apparente, n'a pas exprimé par un langage ſi réfléchi, & ſi peu équivoque, ſes vrais ſentimens ?

Comment, & pourquoi cet ordre de la ſociété qu'ils regardoient autrefois, & avec tant de raiſon,

comme le dépoſitaire de preſque toutes les lumieres, eſt-il ainſi tout-à-coup déchu dans leur opinion ? Pourquoi le mépriſent-ils juſqu'à ſe jouer ouvertement de ſa crédulité, juſqu'à exiger qu'il penſe, qu'il publie avec eux ſur la foi de quelques brochures ſi juſtement flétries par la Police, que Louis XVI eſt dans les fers, parce qu'il eſt environné d'une garde Citoyenne, parce qu'il eſt gardé par l'amour de ſes ſujets, au moment où il vient de nous aſſurer lui-même que cet amour dont il ne doute pas, eſt ſa conſolation, ſa jouiſſance la plus douce ?

Quel homme tant ſoit peu judicieux, s'il n'eſt pas entierement plongé dans l'apathie, pourroit entendre, ſans éprouver le plus juſte dépit, ceux qui après avoir oſé nous peindre comme chimériques les trames les plus complétement dévoilées, les conſpirations les plus manifeſtes, les mieux prouvées, s'obſtinent encore à vouloir nous faire regarder comme précieuſe la mémoire, & comme cher le nom d'un conſpirateur qui a voulu nous ravir le Roi le plus ami & le plus aimé de ſon peuple, & immoler à ſa rage les trois Héros qui en ſont les anges tutélaires & les ſauveurs, qui vouloit terminer l'exécution de ſes projets déſaſtreux par la diſſolution de l'Aſſemblée de nos Repréſentans, &, par une ſuite néceſſaire, inonder la France de ſang & de carnage ? Quel homme ſage, s'il eſt exempt de prévention, pourroit être

ému en ſa faveur par le témoignage qu'il a, diſent-ils, rendu lui-même juſqu'au dernier ſoupir à ſon innocence ? Eſt-il difficile de concevoir qu'il a pu la juger compatible avec le projet ſi criminel, mais innocent à ſes yeux, qu'il méditoit ?

Que les préjugés qui vous égarent ſont étonnans, aveugles apologiſtes d'un homme qui n'a rien omis pour devenir le fléau de ſa Patrie ! & quelque avantageux que puiſſe avoir été pour vous le lot que vous avez reçu dans ce jeu de haſard qu'on appelle naiſſance, quels ſentimens attendez-vous de nous pour prix de votre apologie ? Sur quoi pouvez-vous donc la fonder ? Ce n'eſt pas ſans doute ſur l'ignorance ou la perverſité des Juges qui l'ont condamné, & dont vous ſentez que la Nation reſpectera toujours l'intégrité & les lumieres. Eſt-ce donc ſur leur foibleſſe, ſur la crainte qui les a dominés, ſur la préſomption que le peuple de Paris, altéré du ſang du Marquis de Favras, les a trop effrayés pour leur permettre de lui rendre juſtice ? Mais ce même peuple depuis ſi long-temps irrité contre M. de Bezenval & d'autres accuſés illuſtres, a-t-il empêché les mêmes Juges de prononcer qu'ils n'étoient pas coupables aux yeux de la Loi ?

Eſt-ce ſur l'uſage trop ſévere ou trop précipité qu'ils en ont fait ? Mais tous les Citoyens zélés de la Capitale qui connoiſſent mieux que nous les ennemis les plus dangereux de l'Etat, ne ſe plai-

gnent-ils pas de leur circonſpection trop lente & trop timide dans leur maniere de procéder contre eux ?

Eſt-ce ſur le beſoin & la non-exiſtence d'une Loi aſſez claire & aſſez préciſe, pour déterminer ſurement en quoi conſiſte le crime de leſe-Nation? Mais la raiſon & l'équité naturelle peuvent-elles donner d'autre nom à l'attentat que vous voudriez excuſer ? Mais les formes qu'on a ſuivies en le jugeant, ne ſont-elles pas les plus favorables aux accuſés qu'ait jamais pu imaginer le déſir ſincere de les trouver innocens ? Mais peut-on concevoir de plus criante injuſtice que celle de les comparer aux formes biſarres & cruelles que ſuivoit le tyran le plus ombrageux & le plus farouche qui ait jamais ſouillé le trône des Céſars, à celles qu'on ſuit encore par l'ordre des chefs deſpotes de l'Empire Ottoman, autour du Serrail de Conſtantinople ?

Mais punit-on ſeulement des intentions quand on punit un rebelle convaincu d'avoir tenté, ſous le prétexte d'empêcher des crimes qu'il ne pouvoit lui-même appréhender, d'avoir voulu, par toutes les eſpeces de ſéduction, entraîner dans ſa révolte tant de bons Citoyens, & juſqu'à des Miniſtres du Roi, les plus fidelles à leur Souverain & à l'Etat ?

Mais ne réſulteroit-il pas des raiſonnemens que nous oppoſent nos adverſaires, qu'on ne pourroit jamais étouffer le germe d'aucune conſpiration; qu'il faudroit au moins pour la combattre,

attendre le plein ſuccès de ſes trames, les reſpecter juſqu'au moment où les conſpirateurs triomphans impoſeroient ſilence aux Lois & aux Magiſtrats, où il ne ſeroit plus poſſible d'inſpirer la crainte la plus légere à leurs complices ? Mais ne réſulteroit-il pas de la logique inſidieuſe des Défenſeurs du Marquis de Favras, qu'on devroit immoler à la conſervation d'un ſeul individu le ſalut d'une Nation entiere (1) ?

Eſt-ce donc ſur les motifs attribués à l'Aſſemblée nationale par ſes ennemis, & ſur les aſſertions téméraires de quelques Ecrivains obſcurs & ſtipendiés pour la calomnier, qu'ils veulent établir l'innocence de leur protégé ? Eſt-ce ſur l'extravagante déclamation d'un Orateur ~~arbitraire~~ arrabilaire, ivre ou ſoldé, ou, comme on l'a déjà dit, l'inſtrument d'une force Miniſtérielle qui n'a pas rougi d'appeler publiquement féroce & ſanguinaire cette reſpectable Aſſemblée ? Mais cette exploſion ſi

(1) Je ne ſerois équitable ni à mes propres yeux, ni à ceux d'un Lecteur impartial, ſi je ne vous priois d'obſerver avec moi que le crime du Marquis de Favras n'eſt pas de nature à humilier ſa famille, ſes deſcendans. L'hiſtoire qui ne lui en reprochera pas d'autre, le peindra comme un homme égaré par des fauſſes idées politiques dans un moment de trouble & d'effervescence, & n'imprimera aucune tache ſur ſon nom. Ses amis n'auront pas à rougir, puiſque rien n'empêche de croire qu'il n'en ait eu & mérité d'eſtimables juſqu'au moment de délire anti-patriotique, où des impulſions étrangeres peuvent même l'avoir entraîné.

déplacée,

déplacée, ſi indécente d'un forcené & d'un vil courtiſan fait-elle donc plus d'impreſſion ſur eux que les réflexions de deux ſages qui l'ont ſi victorieuſement repouſſée ? Mais l'éruption d'un volcan Anglais qui n'a produit que de la fumée, eſt-elle bien propre à éclairer l'horizon du monde politique ? Eſt-elle pour eux un ſujet de triomphe ?

Mais pourquoi ne nous parlent-ils pas de la déclaration ſolemnelle qu'a fait dans la même ſéance un Orateur bien plus célebre que M. Burke, de ne pouvoir ſans injuſtice refuſer des éloges à une Nation dont tous les ſoldats étoient devenus dans le même inſtant citoyens, & tous les citoyens ſoldats ? Mais pourquoi feignent-ils d'ignorer le reproche que M. Sheridan, l'un des membres les plus révérés des Communes Britanniques, a cru devoir faire au calomniateur ſi hardi de nos Repréſentans, d'avoir compoſé un libelle au lieu d'un diſcours, de n'avoir pu donner aux Français de plus pitoyable conſeil que celui d'attendre des circonſtances plus favorables pour ſe donner une Conſtitution libre ? Mais pourquoi nous cache-t-on qu'il lui a demandé ſur le ton ſi bien mérité du perſiflage, s'ils pouvoient mieux faire que d'aller la chercher dans les ruines de la Baſtille ?

C'eſt par le noble courroux qui les y a conduits, c'eſt par leurs efforts ſi courageux, ſi conſtans pour reconquérir & conſerver leur liberté, que les Français, juſqu'alors regardés comme un peuple léger,

frivole & façonné pour l'eſclavage, ont recouvré ſous tous ces rapports l'eſtime des Nations étrangeres. Pourroient-elles ne pas nous la rendre en apprenant que ce courage, cette conſtance inébranlables éclatent parmi nous dans les conditions même juſqu'ici regardées comme les plus obſcures ? N'arracherons-nous pas aux peuples les plus rivaux, les plus ennemis de la France, des ſentimens d'admiration, en leur montrant les ſignes les moins équivoques de l'héroïſme dans les claſſes même les plus indigentes de la ſociété, en leur montrant des hommes que l'orgueil des plus riches croyoit avoir avilis, pénétrés du reſpect qu'ils ſe doivent à eux-mêmes, toujours prêts à ſoutenir leur indépendance au prix de leur repos, des privations les plus rigoureuſes, & moins alarmés du danger de ſe voir des artiſans, ou des manouvriers ſans travail & ſans ſalaire, que de la honte d'être les vils eſclaves de ceux qui les en privent !

Nobles, Plébéiens, Citoyens généreux & dignes des rangs les plus élevés, puiſque vous méritez de leur ſervir de modele, que vos ennemis ſont petits par les moyens même qu'ils emploient, & les efforts qu'ils font pour perpétuer votre eſclavage, pour vous rendre triſtes & amers les fruits de la liberté, & que vous êtes grands par le courage invincible qui vous a ſi conſtamment animés pour la défendre, par cette magnanimité

qui vous rend supérieurs à tous les dangers inséparables de la plus grande révolution, qui a élevé jusqu'à sa hauteur vos idées & vos sentimens !

Qu'il me seroit doux de pouvoir soulager par des secours réels, efficaces, les maux que vous souffrez ! Mais il me semble que je puis les adoucir & vous consoler, que je puis empêcher de se ralentir le noble feu qui vous anime ; & c'est par le langage que je vais vous tenir, & que vous êtes si dignes d'entendre.

Vous ne pouvez être des amis si généreux de votre Patrie, sans l'être en même-temps de votre famille, sans être des peres tendres & disposés à faire les sacrifices les plus pénibles pour augmenter la petite fortune de vos enfans. Mais quel témoignage plus touchant de votre tendresse paternelle ! Quel plus riche, quel plus précieux héritage pouvez-vous leur laisser que celui de la liberté, qu'un bien dont la nature a gravé l'amour dans le cœur de tous les hommes, & sans lequel on ne peut jouir que tristement de tous les autres ?

Quels regrets, quels remords vous déchireroient un jour s'ils en étoient frustrés par votre faute, si par votre faute le zele infatigable, le patriotisme si courageux de notre Assemblée nationale leur devenoit inutile ! Votre lâche & cruelle indifférence ne seroit-elle pas à leurs yeux plus coupable que ne le seroient les efforts des ennemis de la liberté pour vous la ravir ? Hélas ! s'écrie-

roient-ils, la voix de la Nation, interprete de la voix de la nature, les avoient proclamés libres, & ils n'ont pas voulu l'être, & ils n'ont montré de la perſévérance que dans l'habitude ſervile d'obéir, & ils nous ont tranſmis leur eſclavage. Ils n'ont pas ſu braver des maux paſſagers, ſupporter les orages qui accompagnent preſque toujours une liberté naiſſante; ils méritoient donc d'être eſclaves. Mais par quelle fatalité ſommes-nous les victimes de leur groſſiere ignorance, de leur infâme lâcheté?

Quels éloges, quelles actions de graces, quelles bénédictions au contraire n'en recevrez-vous pas ſi vous montrez un courage à l'épreuve de toutes les attaques ouvertes, de tous les genres de ſéduction, de toutes les menaces, de toutes les careſſes de vos ennemis? Ne vous ſemble-t-il pas entendre ces enfans s'écrier dans les tranſports de leur reconnoiſſance & de leur joie: la fortune, quoique modique, que nos peres nous ont laiſſé, eſt le fruit de leurs ſueurs & de leurs veilles; nous ne pouvons y ſonger, en jouir ſans attendriſſement. Mais combien plus nos cœurs doivent-ils être attendris au ſouvenir du bien ineſtimable qu'ils nous ont tranſmis au prix même de leurs ſouffrances?

C'eſt à leur patience, à leur courage, que nous devons le maintien de cette Conſtitution que leurs prédéceſſeurs oſoient à peine déſirer, qui ne

reſpire que l'amour du bien, de l'ordre & de l'égalité, que l'union & la concorde, qui n'a fait de l'Empire Français qu'une même famille régie par les mêmes Lois, ſous l'autorité d'un même pere auquel nous avons tous le même intérêt d'obéir, puiſqu'il n'a ni le pouvoir, ni la volonté de nous commander que d'être heureux, qui a fait revivre tant de précieuſes vérités oubliées, détruit tant d'erreurs, effacé de ſi longues, de ſi grandes injuſtices; qui rappela tous les droits primitifs de l'homme, qui renverſa cette foule d'uſages & de préjugés abſurdes qui flattoient, aux dépens de la preſque totalité de la Nation, l'orgueil & la cupidité de quelques êtres avides & privilégiés, qui anéantit tous les privileges en les enviſageant ſous leur vrai point de vue, comme des attentats à la propriété d'autrui, qui ſonda tant de plaies antiques & profondes, qui extirpa la racine de tant de maux invétérés de l'Etat.

Les Citoyens vertueux, qui lui rendirent de ſi utiles ſervices par leur entier dévouement à ſes auguſtes Régénérateurs, ne ſervirent pas moins utilement la Religion par le ſage diſcernement qui leur découvrit toutes les vaines ſubtilités qu'on employoit, toute la foibleſſe des objections qu'on leur faiſoit en ſon nom. Ah! ils l'aimoient ſans doute, puiſqu'ils avoient ſi bien étudié, qu'ils connurent mieux ſes vrais intérêts que pluſieurs de ceux.....

Ce fut par les conſeils & les inſpirations d'un zele religieux, auſſi ferme qu'éclairé, qu'ils ſoumirent au tribunal de la raiſon tous les préjugés, toutes les fauſſes alarmes qu'avoient conçu, & que cherchoient à leur inſpirer, au nom de Dieu, des hommes vénérables ſans doute, mais auxquels ils ſavoient qu'il n'avoit révélé ni les motifs de notre Aſſemblée Nationale, ni l'eſprit ni les ſuites de ſes décrets.

C'eſt parce qu'ils ne furent pas guidés par une dévotion ſuperſtitieuſe, qu'ils crurent ne pas abuſer de leurs lumieres naturelles, en jugeant par celles du ſens commun que l'autorité la plus ſacrée n'eſt pas infaillible ſur tout; que les chaires de vérité peuvent devenir celles de l'erreur & du menſonge, quand elles ceſſent de retentir des vérités évangéliques; que leurs Prédicateurs, leurs Miniſtres, leurs Paſteurs même les plus fervens, les plus capables de les conduire ſurement dans la carriere du ſalut, pouvoient les égarer, ſans le vouloir, dans celle de la politique, leur peindre comme des calamités des déſaſtres qui devoient leur paroître les ſignes les plus certains de la colere divine, les monumens, les témoignages les plus éclatans de la divine miſéricorde, diſtiller & répandre, avec les intentions les plus pures, & ſans avoir le fiel ni la malice des calomniateurs, le venin de la calomnie contre des hommes dont ils ſeroient devenus les Panégyriſtes les plus ardens, s'ils les avoient bien

connus, ſi des relations infidelles & ſéditieuſes ne les leur avoient pas repréſenté comme des ennemis acharnés de la foi de leurs peres.

Ce fut par les motifs les plus chrétiens, aux yeux d'une conſcience éclairée, que les nôtres défendirent, malgré les clameurs de la ſuperſtition, fille de l'ignorance, malgré les gémiſſemens, les plaintes, les ſoupirs ſans ceſſe répétés de la bigoterie, malgré les écrits le plus dévotement incendiaires, malgré les momeries, les myſticités, les rubriques les plus impoſantes du faux zele, cette conſtitution qui, après avoir procuré tant de gloire & de bonheur à l'Etat, a fait encore tant de bien à l'Egliſe par une répartition plus juſte, plus égale, plus utile aux pauvres, plus canonique même de ſes biens temporels par le retranchement du ſuperflu dont elle doit faire craindre aux fidelles le danger, par le ſoin qu'elle a pris de garantir ſes Miniſtres, dont les exemples influent tant ſur les mœurs publiques, des écueils ſi dangereux & ſi funeſtes de l'opulence & de la pauvreté, & qui fut cependant dès ſa naiſſance ſi opiniâtrément accuſée d'attenter à la Religion, quoiqu'elle n'eût entrepris de diſcuter ni aucun de ſes dogmes, ni aucun des articles de ſa morale, quoiqu'elle n'eût rien changé, détruit ou modifié qui tienne à ſon eſſence, qui, loin de porter quelque atteinte à la pureté de cette Religion ſainte, a voulu la rendre plus reſpectable & plus pure, en publiant les maximes les plus capables d'en fermer toutes les

avenues au fanatiſme dont les excès l'avoient autrefois ſouillée, qui, ſans blâmer l'uſage & l'exercice d'une eſpece d'intolérance, dont elle ne peut ni ne doit jamais ſe départir de celle des erreurs, n'a fait qu'improuver celle des perſonnes, & ces actes de violence, ſi contraires à l'eſprit de l'Evangile, dont les ſiecles précédens avoient donné le triſte, le malheureux exemple, & que l'Egliſe n'avoit jamais approuvé, qui, après avoir impoſé au Clergé l'obligation ſi douce & ſi honorable pour lui de ne pouvoir ſe faire reſpecter que par ſa piété, par ſes lumieres, a réduit auſſi la Nobleſſe à ſon partage naturel, à n'être qu'une préférence d'opinion, fondée ſur des titres que le temps a conſacrés, mais ſans aucune prérogative légale humiliante pour nous, qui enfin, abolit toutes les diſtinctions odieuſes, toutes les eſpeces de ſervitude, le régime ſi long-temps connu ſous le nom de féodalité.

Nos peres, diront un jour vos enfans, vivoient comme nous ſur un ſol agréable & fertile, mais il ne produiſit long-temps pour eux que très-peu de fruits dont ils euſſent la libre jouiſſance, & preſque jamais de fleurs, puiſqu'il étoit infecté par le ſouffle impur du deſpotiſme ; & c'eſt à leur courage que nous devons de ne pas y trouver comme eux à chaque pas des maîtres & des dominateurs, qui naiſſoient avec le droit de nous dominer, ou qui l'achetoient comme une vile

marchandiſe, & le tranſmettoient à leurs deſcendans comme une portion de leur fortune ; de ne plus ſubir l'humiliation forcée de nous proſterner devant ces idoles ; de n'avoir plus d'autre regle à conſulter, pour diriger les ſentimens & les égards qui leur ſont dus, que la meſure de leurs talens, que celle de leurs vertus.

Ah ! que le récit de tous les avantages qu'ils recueilleront des lumieres, des travaux, du zele de nos Repréſentans ſi puiſſamment ſecondés par votre fermeté ; que le récit qu'ils en feront au ſein d'une famille libre & paiſible ſera touchant ! Quelle étoit triſte, s'écrieront-ils, la condition de nos peres ! De combien de Lois ou de Coutumes abſurdes ou tyranniques ne nous ont-ils pas affranchi !

Si nous n'avons plus qu'un Seigneur, qu'un Maître ſur la terre comme dans le ciel ; ſi nous n'y traînons plus de joug aviliſſant ; ſi nous jouiſſons de tous les droits de Citoyen dans l'enceinte de nos Cités ; ſi nous y avons recouvré celui d'y être admis à toutes les fonctions publiques ; ſi nos campagnes ne nous offrent plus aucun ſigne d'eſclavage ; ſi nos terres y ſont auſſi libres que nos perſonnes ; ſi elles ſont purifiées de la tâche d'ignominie qu'y avoient imprimée depuis tant de ſiecles, ſous tant de noms impoſans, des freres, des Français, des enfans de la même Patrie ; ſi nous ne ſommes plus forcés d'y reſpecter juſqu'aux ani-

maux qui les ravageoient, parce qu'ils étoient comme consacrés aux plaisirs ou au luxe d'un autre ; si nos yeux & nos cœurs n'y sont plus flétris par la vue des prisons où la volonté d'un seul homme équitable sans doute, mais sujet, comme les autres, à la prévention & à l'erreur, pouvoit nous précipiter ; si nous n'y avons plus à craindre ni Bailli ni Procureur fiscal ; si nous ne lisons plus d'affiches ; si nous n'entendons plus des proclamations seigneuriales ; s'il nous est permis de recueillir au moment où nous les croirons parvenus au terme de leur maturité, & de convertir en alimens de la maniere qui nous paroît la plus utile, la moins incommode & la moins dispendieuse pour nous, les fruits que la Providence fait naître sur notre petit héritage ; si nous pouvons l'agrandir par ceux de nos épargnes & d'une innocente industrie, sans avoir à redouter l'exercice de ce droit si féodal, jadis connu sous le nom de prélation, ni de cet autre plus féodal encore, énoncé dans le Dictionnaire Lombard ou Gothique de la féodalité sous celui de lods & ventes.

Si ce petit héritage n'est plus surchargé d'impôts pour diminuer ceux d'un riche ; si notre consentement est nécessaire pour en établir ; s'il nous est permis d'en discuter, d'en connoître les motifs & d'en régler l'usage ; si nous voyons enfin détruit pour toujours celui qui, depuis Philippe de Valois,

appelé par la ſatyre le Roi Salique, juſqu'à Louis XVI, nommé par la reconnoiſſance le Bienfaiſant, fut perçu avec tant de rigueur ſous une dénomination auſſi barbare que la choſe qu'elle exprimoit ſous le nom Hébreu de Gabelles, parce que ſon inſtituteur ne put trouver que des Juifs qui oſerent ſe charger de le percevoir ; ſi nous ſommes enfin délivrés de ce tribut le plus odieux de tous, puiſqu'il étoit établi ſur l'air & l'eau, qui ſont deux élémens communs ; ſi nous ne voyons plus les inventions fiſcales ſe reproduire ſans ceſſe ſous mille formes différentes ; ſi nous ne ſommes plus réduits à la triſte néceſſité de ne pouvoir uſer de preſque aucune eſpece de vêtement, de nourriture, de preſque rien d'agréable, d'utile ou de néceſſaire que le fiſc n'eût renchéri, de ne pouvoir même jouir du libre exercice de nos facultés naturelles, ſans éprouver ſa funeſte influence & ſa rapacité ; ſi la circulation de nos denrées, de celles même de la plus abſolue néceſſité, ne dépend plus de ſes caprices, de ſes ſpéculations ſi ſouvent fauſſes, & quelquefois ſi avidement mercantilles ; ſi nous ne ſommes plus ſoumis à ces odieuſes inquiſitions qu'exerçoit en ſon nom une armée de Commis répandus dans tout le Royaume, & ſoldés pour traiter les Français qui voyageoient dans leur Patrie avec la même défiance que des ennemis au milieu d'une guerre ouverte ; ſi nous ne voyons plus que des

foibles reſtes de ces cohortes autrefois ſi oppreſſives, enfin reléguées aux confins de l'Empire pour favoriſer ſon commerce, & non pour lui ſuſciter des embarras & des entraves ; ſi les chefs de cette nombreuſe Milice, qui oſoient étaler aux yeux de leurs contemporains des fortunes ſi ſcandaleuſement rapides, & qui furent ſans doute les partiſans les plus zélés de l'ariſtocratie, ne peuvent plus inſulter par leur faſte à la miſere publique ; ſi le tréſor royal qui abſorboit, mais après qu'ils en avoient cueilli les prémices, les fruits de tant d'extorſions ſi ingénieuſement cruelles, & dont pluſieurs étoient ſupportées par les plus pauvres, comme à leur inſu, ou ſans qu'ils réfléchiſſent jamais ſur le vice qu'elles portoient ſur le front, quoique ce vice fût ſi viſible, ſi frappant dans ces jeux de haſard ſi perfides, nommés loteries, qui n'offroient que des appâts trompeurs aux plus indigens, qui n'aiguillonnoient que pour abuſer leur cupidité, & conſommer infailliblement leur ruine, qui leur arrachoient tous leurs petits gains journaliers, toutes leurs petites reſſources pour l'avenir, en les enivrant de l'eſpoir d'une opulence chimérique.

Si le tréſor royal, où le produit de tant de moyens ſi miniſtériellement induſtrieux de l'engraiſſer ſans ceſſe, étoit ſans ceſſe verſé, n'eſt plus, contre le vœu même de nos Rois dont on égaroit ſi ſouvent la juſtice, la bonté naturelle, ni

ſi avide, ni ſi vorace ; s'il n'eſt plus la proie des plus vils intrigans, & quelquefois des Miniſtres ; ſi l'adminiſtration de ces derniers n'eſt plus ténébreuſe ; ſi leurs négligences ne ſont plus impunies ; ſi leurs déprédations ne ſont pas poſſibles ; ſi tant d'abus crians, & ſi long-temps environnés de tout l'appareil de la force & de l'autorité n'exiſtent plus, c'eſt aux réclamations courageuſes d'un peuple, alors nommé roturier, mais noblement indigné, que nous devons leur entiere abolition. Mais à quel prix nous en affranchit-il ? De quelle conſtance n'eut-ils pas beſoin pour rendre inutiles les efforts des riches Ariſtocrates, conſtamment appliqués à le décourager, à l'abattre, en aggravant avec art le poids de ſa miſere pour lui faire regreter celui de ſon ancienne ſervitude, ou pour lui rendre néceſſaire la patience ſi honteuſe, ſi aviliſſante des Eſclaves ? Ce peuple de patriotes, ces amis ſi tendres des générations futures, ne furent ſi courageux que parce qu'ils preſſentirent les fruits multipliés, les précieux fruits qu'elles devoient recueillir de leur courage : voués à la néceſſité de ſouffrir pour les rendre heureuſes, ils ſurent jouir de leur bonheur, de leur reconnoiſſance.

Cette reconnoiſſance doit être également ſentie par tous les ordres inférieurs de la ſociété, puiſqu'ils recueillent tous le fruit de tant de généreux ſacrifices. Celle des Miniſtres, auparavant

les plus négligés, quoique les plus utiles de la Religion, ne doit pas être moins vive que celle des membres jusqu'alors les plus opprimés, & cependant les plus laborieux de l'Etat.

Si la Patrie, autrefois si indifférente ou si dure pour eux, les voit du même œil que les autres, & les traite comme ses enfans; si les facultés de tous ceux qui doivent contribuer à sa force, à son éclat, sont l'unique mesure de leurs contributions; si nous n'en payons plus d'onéreuses, de funestes à l'Agriculture; si nous ne voyons plus des gerbes enlevées de notre petit champ, tandis qu'un riche Capitaliste ne devoit rien à l'Eglise & si peu à l'Etat; si ce petit champ n'est plus tributaire d'un Ecclésiastique oisif & inutile, qui n'en cédoit qu'une portion nommée congrue, mais si cruellement indécente au Ministre chargé pour nous des fonctions les plus nécessaires, les plus saintes; si ce petit champ n'est plus redevable qu'à ceux qui cultivent le champ & la vigne du Seigneur; si ceux-ci ne sont plus obligés de dégrader par des vils salaires, exigés sous le nom de casuel, ce qu'il y a de plus sublime & de plus touchant dans leur ministere; si nous ne voyons plus des titres profanes distingués, quelquefois même encensés de leurs mains dans ces mêmes lieux, où il est si juste, si raisonnable, si chrétien de les oublier tous, où tous les hommes sont également petits, & doivent paroître également humbles, puisqu'ils sont tous

également pécheurs, dans ces même lieux où l'encens ne doit jamais brûler que pour la Divinité qu'on y adore, c'eſt au zele éclairé des Citoyens vertueux qui vivoient en France à la fin du dix-huitieme ſiecle, que nous devons tant de victoires remportées ſur l'injuſtice & la cupidité, ſur l'orgueil & la ſuperſtition.

Les mêmes Légiſlateurs qui, ſoutenus par le courage de ces intrépides Citoyens, bannirent de nos Temples, pour l'honneur de la Religion qu'on y profeſſe, toutes les diſtinctions qu'elle condamne, n'auroient pas, ſans leurs ſecours, efficacement banni de la ſociété toutes les préférences que l'équité naturelle réprouve.

Une naiſſance commune, quoique honnête, ſeroit encore en France un ſigne & une cauſe preſque infaillible de réprobation. Des accapareurs avides, & jamais raſſaſiés de toutes les dignités Eccléſiaſtiques, Militaires & Civiles, crieroient au ſcandale, à la profanation, s'ils les voyoient accordées aux talens, & aux vertus dépourvus de titre. Ce cruel anathême ne ſeroit pas encore levé. Tous les individus de toutes les claſſes ne ſeroient pas admiſſibles à toutes les charges ſans d'autre diſtinction que celle du mérite perſonnel.

Nous ſerions encore déſignés par les dénominations les plus humiliantes : des expreſſions qu'on a ſi juſtement appelées des barbariſmes inſolens dans la langue d'un peuple libre, ne

seroient pas encore bannies de la nôtre. Nous lirions en vain, si nous ne le trouvions écrit que dans notre cœur, si nous ne le lisions pas sur le frontispice de notre Constitution, que tous les hommes naissent & demeurent égaux en droits ; nous ignorerions, ou nous connoîtrions en vain les plus précieux, si nous ne lisions pas dans le cours & la suite des grandes vérités qu'elle renferme ; & qu'elle a ; pour ainsi dire, ressuscitées, que l'égalité consiste pour tous les hommes qui vivent en société, dans une égale dépendance de la Loi, & la même obligation de remplir les devoirs qu'elle impose ; qu'elle doit être également tendre ou sévere pour tous, protéger les bons, frapper sans pitié les méchans, &, comme la mort, n'épargner personne, que la seule qualité des délits doit régler le genre des peines sans aucun égard au rang des coupables, que la perversité naturelle, le crime & l'infamie d'un individu ne doit pas réjaillir sur une famille innocente.

Toutes ces maximes si vraies, si lumineuses, si touchantes, si propres à captiver tous les esprits & tous les cœurs, dériveroient en vain du droit naturel s'il étoit encore méconnu.

Notre droit civil ne seroit pas mieux développé ; il seroit encore un chaos où le flambeau de la Jurisprudence n'auroit jamais pu porter qu'une lueur foible, & un jour incertain : nous serions encore soumis à cette compilation fastidieuse & incohérente,

rente, à cette multitude innombrable de Lois & de Coutumes vagues, obſcures, ſouvent contradictoires, & plus propres à égarer l'équité de leurs Interpretes, qu'à l'éclairer. Un procès que nous ſerions obligés d'intenter ou de ſoutenir, nous menaceroit encore de voir tous nos biens enſevelis ſous des tas de vaines procédures preſque également funeſtes au vainqueur & au vaincu, & quoique la Juſtice n'eût pas à gémir, la raiſon gémiroit encore de voir les Juſticiables ne jamais concourir au choix de leurs Juges.

C'eſt en ſe retraçant tous les droits, tous les avantages dont l'ancien régime avoit ſi long-temps privé la Nation, que nos peres ſe ſentoient entraînés vers le nouveau qui les lui reſtituoit ſi pleinement, qu'ils ne pouvoient concevoir qu'on oſât appeler l'œuvre la plus ſalutaire à leur Patrie, la plus utile au bonheur de la France, un complot de quelques méchans ligués contre elle, une œuvre diabolique, une invention de Satan.

Cette maniere de voir, de raiſonner de tant d'hommes dont l'art n'avoit jamais cultivé la raiſon; le jugement ſi juſte, ſi ſain qu'ils porterent des motifs & des vues de leurs repréſentans, malgré les artifices, les calomnies qu'on employoit pour les noircir à leurs yeux.

L'excellente logique naturelle qu'ils oppoſoient aux argumens les plus captieux, la rectitude de leur eſprit, leur ſageſſe, ne ſont pas moins dignes

de notre admiration, que leur courage & leur perſévérance à ſouffrir pour nous.

Qu'ils ſe montroient éclairés ! Qu'ils étoient ſages, lorſque ſans entrer dans les diſcuſſions ſubtiles où l'on cherchoit à les engager pour les ſéduire, ils répondoient aux ennemis & aux détracteurs de la Conſtitution nouvelle !

Cette Conſtitution n'eſt pas ſans doute parfaite, puiſqu'elle eſt l'ouvrage des hommes. Nous convenons qu'elle peut être encore défectueuſe ; mais elle a le mérite ineſtimable à nos yeux de demeurer toujours ſoumiſe aux leçons de l'expérience ; mais elle nous paroît digne de toute notre confiance, de tout notre reſpect par la reſſource ſi précieuſe qu'elle nous ménage de pouvoir en corriger les imperfections, ſi nous y en découvrons, après l'avoir éprouvée ; & les ſophiſmes d'un Ecrivain célebre dont nous ſavons que l'amour-propre offenſé a pu égarer dans ce moment le patriotiſme, & les moyens ſi ingénieux qu'il emploie pour nous la rendre ſuſpecte, ne ſervent qu'à légitimer à nos yeux le ſerment de lui obéir & de la défendre.

C'eſt ainſi, Meſſieurs, qu'en rappelant votre conduite ſi patriotique, qu'au ſouvenir du diſcernement, de la prudence, de la fermeté que vous aurez montrée durant le cours de cette révolution mémorable, vos enfans vous loueront un jour. Tel ſera, n'en doutez pas, leur langage ; & je

ne crois pas leur en avoir prêté un trop disert, trop éloquent, trop noble, quand je me transporte en esprit au temps où l'on ne verra plus dans la société d'état avili, où tous les talens auront pris un libre essor. Mais si je n'ai pas fidellement imité les expressions de ceux qui sont nés ou qui doivent naître de vous, je ne puis avoir exprimé avec trop de force & d'énergie leurs sentimens. Ils ne pourront se retracer les maux dont les aura délivrés, & les biens inappréciables que leur aura fait la Constitution qui illustra la fin d'un siecle de lumieres, sans s'attendrir pour ceux qui en furent par leur patriotisme & leur courage, les appuis & les défenseurs. Ils verseront des larmes de joie en racontant à leurs contemporains les victoires que vous aurez remportées par le sacrifice d'une partie même de votre nécessaire dans un moment décisif pour subvenir aux besoins de l'Etat, sur les ennemis de la liberté publique, & ces enfans pourront se glorifier avec plus de raison de leurs ancêtres qui en auront été les martyrs, que les aristocrates des leurs qui l'auront combattue.

Ceux-ci se plaignent, dit-on, de ne pas recevoir des partisans du nouveau régime, les mêmes déférences, les mêmes attentions, les mêmes témoignages de confiance; mais l'estime qui les inspire est-elle un tribut volontaire ? N'est-elle pas toujours le résultat d'un jugement de l'esprit, & une conséquence qu'il déduit malgré nous d'une

conduite qui lui paroît louable ? & ſommes-nous les maîtres de louer une façon de penſer & d'agir qui nous paroît contraire aux principes qui ſont le fondement d'un devoir ſacré, de celui d'aimer ſa patrie ? Ceux qui en ſont les vrais amis peuvent-ils accorder des ſentimens diſtingués à ceux dont ils penſent qu'elle n'eſt pas chérie, puiſqu'ils lui font avec tant de répugnance des ſacrifices néceſſaires à ſa proſpérité ?

Mais cette erreur attribuée à quelques-uns de ceux même qui lui en ont fait autrefois de ſi nobles, de ſi généreux, ne peut être durable. Dociles à la voix de l'honneur qui les a toujours ſi puiſſamment conduits ; entraînés par les ſentimens de leur propre cœur, & ne conſultant que l'amour du bien public, ils renonceront à toutes les prérogatives contraires au droit naturel dont ils ne pourront prouver la légitimité que par des *chartes* ou par des uſages dont l'époque décele le vice radical, s'ils remontent à ces temps déplorables où s'établit la hiérarchie la plus monſtrueuſe des tyrans, où ceux-ci ne connurent d'autre loi que celle du plus fort, où les plus puiſſans attachoient de la gloire à humilier, à opprimer les plus foibles.

Ils réfléchiront ſur l'origine de ces abus ſi crians de la puiſſance dont ils rougiroient ſi ſincerement d'être les auteurs ; & quoique légalement acquis par eux, le droit d'en profiter ceſſera de leur

paroître juſte. Ils ſe conſoleront de ne plus en jouir, par l'eſpoir ſi bien fondé qu'une Nation équitable & généreuſe ſe ſouviendra un jour efficacement pour eux de ce qu'ils auront perdu, de ce qu'elle devra faire pour les en conſoler ; ou plutôt ils imiteront le généreux dévouement des La Fayette, des Noailles, des Clermont-Tonnerre, des La Rochefoucaut, des Périgord, des Liancourt, des d'Aiguillon, des Colbert, des Menou, des Lameth, & ils admireront dans ces derniers, ſi ce qu'on leur impute eſt vrai, le patriotiſme des anciens Romains, toujours prêts à ſacrifier leur famille à leur Patrie, quand ce ſacrifice devenoit néceſſaire au retour ou au maintien de ſa liberté.

Ils imiteront tous ceux de leur ordre qui en réhauſſent l'éclat aux yeux de toute l'Europe, par leur déſintéreſſement & leur zele pour la régénération de la France, & qui ſe ſont vus, non-ſeulement ſans murmure, mais avec joie, ſans avoir même beſoin de chercher des conſolations dans l'avenir, les victimes du bien ſi précieux & tant déſiré que notre Aſſemblée nationale vient de faire à la Nation, au peuple Français, par l'extinction d'un régime qui le rendoit eſclave.

Ils s'impoſeront le devoir honorable, & qui leur paroîtra ſi doux, de juſtifier le ſens & l'étymologie du nom qu'ils portent, d'être réellement ce que ſignifie la dénomination ſi belle dont ils

ſont décorés, *homines gentis*, les hommes de la Nation, les protecteurs de la liberté d'un peuple dont le nom n'exprime pas moins de grandeur & d'indépendance que le leur, puiſqu'il ſignifie dans la langue des anciens Germains dont il eſt iſſu, un Héros libre (1).

A quel titre plus honorable pour eux pourroient-ils prétendre aux hommages de notre eſtime, de notre reconnoiſſance ? Seroit-ce par l'ancienneté de leur Nobleſſe, par l'éclat de leur naiſſance ? Mais chercher à établir leur prééminence ſur les talens & les vertus qui ont élevé leurs ancêtres, ne ſeroit-ce pas vouloir la fonder ſur le mérite d'autrui ? Mais ſi des opinions adoptées & des uſages reçus par une longue ſuite des ſiecles ne devoient pas être reſpectés par le peuple qui n'en aura déſormais rien à craindre ni à ſouffrir, les laiſſerions-nous ſubſiſter ? Mais s'ils n'exiſtoient pas, oſeroit-on nous propoſer aujourd'hui de les créer ? Nous paroîtroit-il raiſonnable & juſte que des droits que la raiſon & la juſtice ne peuvent accorder qu'au mérite perſonnel, fuſſent légitimement tranſmis par un pere à ſes enfans, comme ſon nom, ſes terres & ſes châteaux ? Mais pourra-t-on nous accuſer de nous prévaloir d'un ſuffrage foible ou ſuſpect, quand nous citerons un des plus ſavans Littérateurs, & des plus anciens Gentilshommes Fran-

(1) Francker.

çais, qui, dans un ouvrage imprimé au moment de la convocation de notre Assemblée nationale, s'est cru obligé de dire qu'*avant l'institution du régime féodal, les Français nés égaux n'accordoient des distinctions qu'à ceux qui se rendoient dignes d'occuper les dignités de l'Etat; mais que de l'hérédité des fiefs l'on vit éclore l'hérédité de la Noblesse*, qu'il appelle *un fléau pour une Nation libre*?

Seroit-ce par les services qui leur sont propres? Nous sommes trop équitables pour leur disputer la gloire d'en avoir rendus d'importans à l'Etat. Mais quel est donc le genre de services que la portion du peuple si long-temps appelée le Tiers, ne pouvoit pas lui rendre avec la même intelligence, le même zele & le même succès, si elle eût occupé comme eux les places les plus importantes de l'Etat?

C'est à eux, nous diront-ils peut-être, que la Nation doit toute sa force, toute sa splendeur. Il n'est pas douteux qu'ils n'y aient contribué. Mais cette gloire n'appartient-elle pas avec un peu plus de fondement à cet Ordre qui lui a fourni le plus de bras pour cultiver la terre qui est la source de toutes les richesses, à cet Ordre qui en a favorisé par le commerce la circulation, qui lui a fourni le plus de ce métal si précieux, qui n'est pas moins le nerf de la paix que de la guerre, & sans lequel il n'y a jamais d'Empire florissant, à cet Ordre qui

l'a preſque ſeul fait fleurir en y étendant la ſphere des lumieres ?

Ils nous objectent qu'ils ont toujours été les appuis, les ornemens du trône. Mais eſt-ce ſans le concours de nos forces, de nos contributions qu'ils l'ont embelli, qu'ils l'ont appuyé ? Mais pluſieurs n'en ont-ils pas été les ſangſues ? Mais la liſte des penſions récemment produite à nos yeux ne nous a-t-elle pas appris que plus de dix millions ſept cents mille livres étoient diſtribués chaque année en penſions à moins de onze cents Officiers généraux, la plupart courtiſans, qui pouvoient preſque tous ſe paſſer de récompenſes pécuniaires ?

Mais cette Nobleſſe qui a juſqu'ici aſſiégé le trône, & qui ſe croyoit en droit de diſpoſer de tout à ſon gré par droit de naiſſance, ne préféroit-elle pas ſouvent, dans l'uſage de ſon crédit ou de ſon autorité, le mérite de lui plaire & de l'amuſer, à celui de ſervir l'Etat ? N'en prodiguoit-elle jamais les richeſſes aux talens, aux ſervices, aux prétentions les plus frivoles, après les avoir fait ſervir pour eux-mêmes au faſte d'une vaine repréſentation ?

Mais que ne nous ont pas appris les premiers extraits de ce fameux Livre rouge, par le ſoin même qu'on a cru devoir prendre de nous en cacher une partie ! Quels myſteres ne nous a pas dévoilé ce recueil de tant d'iniquités, ſur l'uſage qu'on faiſoit à la Cour, au nom du Pere des Fran-

çais ſi ſouvent trompé, d'un tréſor formé du fruit de leurs ſueurs, de leur ſubſtance la plus pure ! *Quis talia fando, temperet à lacrymis* !

Les Nobles nous diront encore qu'ils ont toujours été les conſeils de nos Rois. Mais Sully & Colbert, dont nous révérons ſi juſtement la mémoire, les ont-ils mieux conſeillés que ce Miniſtre à jamais célebre, appelé par les Ariſtocrates le Miniſtre plébéien, qu'ils avoient eu la cruauté de nous ravir, & enfin rendu aux vœux unanimes de la Nation, qui ne redoute plus que le malheur de le perdre ? Mais en fut-il jamais aucun qui ait mieux appris à nos Monarques l'art de concilier leurs vrais intérêts avec ceux de leur peuple ? En fut-il jamais de plus habile, de plus généreux, de plus déſintéreſſé, qui ait reçu du peuple Français des hommages ſi éclatans & mieux mérités ?

Ils ont commandé avec les plus éclatans ſuccès non ſoldats, nos armées. Nous nous en ſouvenons avec reconnoiſſance. Mais n'eût-il pas été poſſible de trouver dans la claſſe la plus nombreuſe de la Nation des hommes qui les auroient auſſi glorieuſement commandées ? Mais exigent-ils que nous leur rendions de très-humbles actions de graces pour s'être toujours réſervés les douceurs du commandement, & ne nous avoir preſque jamais laiſſé que le mérite obſcur de l'obéiſſance ? Mais n'ont-ils jamais diſtingué dans la multitude qui leur obéiſſoit, le germe des plus grands hommes, des plus

grands généraux ? Mais ſi l'on avoit plutôt commencé l'hiſtoire des Héros ſubalternes, ſeroit-elle moins volumineuſe, moins brillante que celle des leurs ? mais ſi la politique de nos Rois eût toujours été aſſez juſte & aſſez éclairée pour élever aux premiers honneurs de la guerre les hommes les plus recommandables par leur talens militaires, ceux qu'on nomme roturiers, y auroient-ils moins brillé que les autres ? Mais quelles hiſtoires honorent plus la France que celle du Maréchal Fabert, des deux freres Gagnieres, du Maréchal de Vauban, de Catinat, des Jean Bart, des Dugué-Trouin, des Turgot, des Chevert ? Mais avons-nous jamais livré de bataille où nos ſoldats n'aient excité l'admiration de leur Commandans par des prodiges de valeur & de dévouement à la gloire de leur Patrie ? Mais les braves Miliciens qu'on venoit d'arracher à la charrue, & qui le jour du combat, ſi important & ſi déciſif de Denain, jetterent le pain qu'on venoit de leur diſtribuer, & dont ils n'avoient pas mangé depuis deux jours, pour marcher à l'ennemi, le combattre & le vaincre, montrerent-ils un courage moins héroïque que leurs Officiers ? Mais lorſque le Grand Condé, ſurpris que quelques hommes timides vouluſſent le détourner d'entreprendre le ſiege d'une place très-forte, parce qu'elle étoit, diſoient-ils, *imprenable*, leur répondit que ce dernier mot n'étoit pas *français*, prétendoit-il ne rendre juſtice qu'à l'intrépidité de

ceux qui commandoient les troupes françaiſes ? Mais lorſque le Maréchal de Saxe diſoit, le jour de la bataille de Fontenoi, à la vue des rangs entiers de nos régimens foudroyés & abattus dans le même inſtant par les décharges meurtrieres de l'ennemi, ſans que l'ordre & la marche de ceux qui le ſuivoient fût un inſtant troublée ni ralentie ; mais lorſque ce grand Capitaine diſoit qu'avec des ſi braves combattans il entreprendroit la conquête du monde, vouloit-il ne rendre hommage qu'à la bravoure de ceux qui combattoient à leur tête ?

Ceux-ci peuvent encore ſe vanter avec raiſon de n'avoir jamais ceſſé de verſer leur ſang pour la défenſe de leur Patrie ; mais l'ordre du Tiers a-t-il été moins prodigue du ſien ? Ils peuvent ajouter qu'avant d'immoler leur vie, ils ont ſouvent épuiſé leur ſanté, leur fortune. Il eſt trop vrai, & vraiment déplorable, que ceux qui n'avoient pas des protecteurs à la Cour ne recueilloient ordinairement, pour me ſervir des expreſſions ſi connues du Maréchal du Muy, des plus longs ſervices, qu'une petite penſion & un rhumatiſme ; mais le ſoldat, après avoir eſſuyé bien plus durement & avec bien moins de conſolations les mêmes fatigues ; mais le ſoldat chargé comme eux d'infirmités & de bleſſures, s'eſt-il jamais enrichi ? Mais les reſſources qu'il trouvoit à l'Hôtel des Invalides étoient-elles le témoignage d'une reconnoiſſance bien pure ? Mais qu'ont-elles été juſqu'ici, que le

fruit d'un retranchement fait chaque jour au pain quotidien, & jusqu'à ce moment si modique de ceux qui lui succédoient dans la pénible carriere qu'il avoit été forcé de quitter ? Mais la postérité bien plus indigente du soldat, étoit-elle dédommagée comme celle de ses Officiers par des établissemens publics richement dotés qui lui assuroient une éducation honorable & gratuite, par des distinctions & des préférences certaines dans la distribution de tous les emplois, de toutes les dignités de l'Eglise & de l'Etat ?

Si après s'être retracé les vertus, & sur-tout la plus noble, la plus rare de toutes, le désintéressement que les hommes du peuple ont si constamment montré dans l'exercice des fonctions militaires, ceux d'une classe supérieure, veulent les observer sans prévention dans toutes les autres fonctions de la société qu'ils leur ont abandonnées, leur paroîtront-ils moins dignes de leur estime ? Et sans parler ici ni des conditions où l'on cultive les sciences & les arts qui décorent un Etat, ni de celles qui font prospérer & fleurir le commerce qui l'enrichit, & où la pureté, la noblesse, l'élevation des sentimens sont si communes, n'ont-ils jamais trouvé dans celle où l'on cultive la terre, qui est la mere & la nourrice de toutes les autres, des hommes que la médiocrité, que la bassesse apparente de leurs fonctions journalieres n'ont jamais pu avilir ? Le plus indigent & le plus modeste ne leur

a-t-il jamais offert le ſpectacle d'une ame auſſi délicate, auſſi élevée que la leur ? N'ont-ils jamais commis l'injuſtice d'exprimer leur ſurpriſe en s'écriant : où l'honneur va-t-il donc ſe nicher ? Ne ceſſera-t-on donc jamais de confondre cet honneur, qui fait toujours de grandes choſes, avec la vanité qui n'en fait jamais que de petites ? Mais craindrions-nous de répéter ce qu'a dit avant nous un des Membres les plus diſtingués de la Nobleſſe Françaiſe (1), que l'état appelé Tiers étoit celui où cet honneur parloit davantage, parce que l'ambition y pénétroit moins ? Le préjugé ſera-t-il donc toujours aſſez puiſſant ſur l'eſprit de la multitude, pour lui ôter le courage de penſer & de dire hardiment qu'il n'y a point de profeſſion qui ne puiſſe être noblement exercée, où l'on ne puiſſe mériter l'eſtime de ſes concitoyens ? Le préjugé empêchera-t-il toujours le plus grand nombre de diſcerner qu'il n'y a rien de plus bas que d'être haut ; que la hauteur eſt le ſigne le moins équivoque d'une ame commune & rétrécie ; que moins on montre de fierté dans le langage & les manieres, plus on en a quelquefois dans les ſentimens ?

Que ceux qui ſe croiroient diſpenſés de témoigner de la conſidération, des égards à des Artiſans qui joignent à la probité l'amour du travail, apprennent qu'un Prince Philoſophe, & plus grand par

(1) Le Marquis d'Entraigues, p. 196.

ſes connoiſſances que par ſon rang, que le dernier Roi de Pruſſe ne dédaigna pas de compoſer l'éloge funebre d'un Cordonnier de Berlin, parce que, doué des qualités les plus eſſentielles dans tous les états, il lui parut auſſi digne de ſon eſtime qu'un Général qui commandoit bien des armées, qu'un Miniſtre qui tenoit d'une main habile les rênes d'un Empire.

Si ce que vous venez d'entendre, Meſſieurs, eſt propre à vous convaincre que pour être eſtimable nul homme n'a beſoin d'illuſtres aïeux ; qu'il n'eſt aucune condition de la ſociété où l'on ne puiſſe prétendre à la conſidération publique : ſi les réflexions que je viens de vous communiquer ſont juſtes, capables d'élever votre ame & d'en bannir toutes les cauſes, tous les principes de foibleſſe, de puſillanimité, elles doivent y avoir éteint dans cette circonſtance ſi grave, tout ſentiment de crainte, excepté celui d'offenſer Dieu en trahiſſant les intérêts de la Patrie qu'il vous ordonne d'aimer; excepté celle de vous montrer dans cette occaſion importante des citoyens foibles ou imprudens, de donner trop d'aſcendant, trop d'empire dans les adminiſtrations que nous allons former par nos Electeurs, à ceux dont le civiſme, la probité, le diſcernement & le courage ne vous ſeront pas bien connus, qui n'auront pas donné des témoignages ſuffiſans de l'étendue de leurs lnmieres & de leur zele pour la choſe publique, comme pluſieurs

Membres de ce Diſtrict, & particulierement l'Auteur d'un ouvrage plein de recherches utiles ſur l'Adminiſtration Diocéſaine du Languedoc ; d'un ouvrage qui ne peut être le fruit que d'un patriotiſme éclairé, généreux, & digne d'être récompenſé par les témoignages les moins équivoques de votre eſtime.

Mais le diſcernement, mais la pureté des vues, mais l'amour du bien public que vous avez ſi heureuſement montré dans le choix de vos Officiers Municipaux, ne me permet pas de craindre les choix auxquels vous allez concourir pour remplir les places encore plus importantes de votre département. Vous vous pénétrerez de leur importance, vous ne fixerez votre ſuffrage qu'après le plus ſérieux examen ; vous ſerez fermes, inébranlables dans la diſpoſition de rejeter tous ceux dont vous ſentirez que les intérêts ne peuvent jamais s'accorder avec les vôtres, ou que vous ne croirez pas capables de s'élever en faveur de l'utilité commune au-deſſus de toute conſidération perſonnelle. Vous n'oublierez pas un inſtant, que du choix des Electeurs des différens Diſtricts, dépendra la compoſition de notre Aſſemblée adminiſtrative, & que de la maniere dont elle ſera compoſée, dépendront la force, la durée, la ſtabilité de la Conſtitution que nos Repréſentans nous ont donnée, au prix de tant de fatigues & de périls.

Vous n'écrirez donc aucun nom ſur votre liſte

qu'avec la plus grande circonſpection, & ſans vous être demandé à vous-même quel eſt le caractere, quelles ſont les qualités, les mœurs, les habitudes, les liaiſons, quels ſont les rapports & les beſoins de ceux auxquels vous pourrez, ſans courir le riſque de voir vos déſirs trompés & vos eſpérances fruſtrées, confier le choix le plus important auquel vous ayez concouru durant le cours de votre vie, & ſur-tout ſans avoir attentivement examiné ſi la ſituation de ceux qu'on vous propoſera les rend libres ou dépendans; s'ils ſont aſſez éclairés, aſſez judicieux pour n'être pas égarés par des raiſonnemens inſidieux & des rapports infidelles; s'ils ſont aſſez fermes, aſſez intelligens pour n'être ni ſéduits par des careſſes, ni effrayés par des menaces.

Vous craindrez, comme le plus grand des malheurs, que l'ariſtocratie ne domine dans nos aſſemblées de département. Si vous ne la redoutiez pas, ſi vous favoriſiez le déſir qu'elle a ſans doute de s'y introduire, la liberté dont vous devez être ſi jaloux, dont vous devez ſentir bien mieux le prix que ſi vous n'en aviez jamais été privés, ſeroit étouffée dans ſon berceau. Ce ſeroit vainement qu'après une année de trouble & d'anxiété, vous auriez vu luire enfin l'aurore de la félicité publique; vous retomberiez dans un abîme de maux, bien plus profond que celui d'où vous venez de ſortir. Le nouveau pouvoir, le

le pouvoir ſi étendu, que vous éleveriez par votre faute contre vous-même, ſeroit bien plus dur, puiſqu'il ſeroit aigri & courroucé ; il peſeroit bien davantage ſur la tête du peuple, qu'il voudroit réduire pour toujours à l'impuiſſance de l'attaquer & de le combattre ; & cette Conſtitution, qui doit vous être ſi chere, ébranlée par les efforts de ceux même que vous auriez eu l'imprudence de lui donner pour appuis & pour défenſeurs, s'écrouleroit, & vous écraſeroit de ſes triſtes débris. Vous reſſembleriez à un homme qui, après avoir conſtruit à grands frais un palais dont l'éclat égaleroit la ſolidité, prêteroit ſottement l'oreille aux conſeils inſidieux de quelques ennemis jaloux de ſa nouvelle propriété, & des jouiſſances auſſi utiles qu'agréables qu'elle lui préparoit, qui, docile à leurs perfides inſinuations, en laiſſeroit miner les fondemens, & s'expoſeroit ainſi à ſe voir enſeveli ſous les ruines d'un édifice dont il eſpéroit de jouir délicieuſement, & qu'il deſtinoit à faire les délices de ſa poſtérité.

Tels ſont, Meſſieurs, les avis que je me ſuis cru obligé de vous donner. Je prévois qu'ils me ſuſciteront des ennemis, & peut-être parmi ceux même dont je voudrois le plus conſerver l'amitié ; mais il faut donner aux autres l'exemple du courage qu'on leur prêche, ſavoir ſe condamner à des ſacrifices, & braver la haine pour faire ſon devoir, pour ſuivre les lumieres & obéir aux im-

pulsions de sa conscience. C'est elle qui m'a dicté tout ce que je viens de vous dire, non pour échauffer vos têtes, mais pour enflammer vos cœurs de l'amour de la Patrie, & du désir de contribuer à sa prospérité ; non pour vous inspirer de l'éloignement, de l'indifférence, & moins encore du mépris & de l'aversion pour des hommes que vous étiez accoutumés à respecter & à chérir, & qui ne peuvent pas cesser long-temps de vous paroître dignes du même degré de respect & d'amour, mais pour vous empêcher d'oublier que ce respect ne doit jamais être aveugle ni superstitieux, qu'un seul ordre de la société ne peut jamais avoir acquis, qu'il n'a jamais pu légitimer le droit d'humilier les autres ; que ceux-ci peuvent, qu'ils doivent même s'en éloigner, ou lui résister avec courage, s'il entreprend de captiver leurs pensées, de les aveugler sur leurs vrais intérêts, de leur rendre chers leurs plus cruels ennemis, & suspects ou odieux leurs plus généreux défenseurs.

Je n'ai eu d'autre intention que celle de vous bien pénétrer de la dignité de l'homme dans quelque rang que la Providence l'ait placé ; de vous faire sentir celle de votre état si bien prouvée par son utilité, & trop long-temps méconnue, de vous préserver du danger de vous laisser éblouir par les titres & les dignités dont les Nobles ont toujours été presque seuls décorés, de vous prou-

ver qu'ils n'ont jamais dû jouir d'un droit excluſif à tous les honneurs, à preſque tous les avantages de la ſociété; qu'ils ne doivent les diſtinctions qu'ils ont ſi conſtamment obtenues ſans nous permettre de les partager avec eux, qu'aux privileges autrefois & ſi long-temps attachés à leur naiſſance, & que le peuple ne ſe ſeroit pas montré moins digne qu'eux des poſtes les plus éminens, ſi des préjugés injuſtes ne l'en avoit pas exclus. Je n'ai enfin voulu que vous faire chérir, que vous inſpirer la réſolution de défendre juſqu'à votre dernier ſoupir une Conſtitution qui vous rend tous vos droits naturels les plus ſacrés, les plus inaliénables; de renouveler ſans ceſſe dans vos cœurs le ſerment d'être fidelles à la Nation, au Roi & à la Loi, pour plaire à Dieu qui vous l'ordonne.

Mais s'il vous preſcrit de ne jamais violer ce ſerment, il n'exige pas moins que vous obſerviez celui de conſerver toujours un eſprit de douceur & de paix, & de ne jamais chercher à triompher de vos ennemis que par les armes de la modération, ſans jamais altérer l'harmonie qui doit régner entre tous les membres de la ſociété. Leur bonheur commun en dépend, & l'Auteur de cet Ecrit ſeroit inconſolable d'avoir contribué à troubler un ſeul inſtant, non-ſeulement la tranquillité publique, mais celle d'un ſeul homme.

C'eſt cet amour de la paix, c'eſt ce déſir de la maintenir, qui m'engage à terminer ce Diſcours

par une exhortation à ménager comme des malades qui seroient sages & raisonnables, si la fievre de l'intérêt personnel blessé n'égaroit pas leur raison, tous ceux qui ont beaucoup à craindre ou à souffrir de la révolution qui s'opere, à écouter sans impatience les murmures les plus immodérés, les plaintes les plus exagérées & les plus ameres, les déclamations même les plus outrées de ceux qui vivoient des abus de l'ancien régime, & que le nouveau menace de la pauvreté, ou de la perte d'une aisance qui leur étoit devenue nécessaire. Rien ne doit vous paroître ici-bas plus respectable qu'un malheureux, & on l'est toujours quand on croit l'être. Ceux qui viennent de perdre des privileges qu'ils n'avoient pas usurpés, puisqu'ils les avoient achetés sous la sauve-garde des Lois encore existantes, & que notre Assemblée nationale n'a pu déclarer dans ce moment rachetables, méritent de vous intéresser. Vous devez former dans votre cœur le désir sincere de les voir dans des temps plus paisibles & plus heureux complétement dédommagés, & les exhorter, si vous pouvez le faire sans les aigrir, à traiter dans ce moment de détresse la Nation dont ils sont les enfans, comme un créancier indulgent traite un débiteur qu'il aime, & qui n'est pas encore assez riche pour s'acquitter entierement.

Mais si c'est pour vous un devoir de les plaindre, c'en est un aussi de blâmer hautement les injustes

& indécentes ſatyres de quelques-uns contre l'Aſſemblée Nationale, qui voudroit leur faire du bien, & qui ne leur auroit jamais fait aucun mal, ſi elle avoit pu concilier leurs intérêts avec ceux de la Nation qu'elle repréſente, qui n'a pas voulu immoler un état à un autre, mais tous les abus au bien public, de leur dire que rien ne peut excuſer ceux qui décrient ſes défenſeurs & ſes apologiſtes, qui menacent de leur courroux des hommes paiſibles, mais patriotes courageux, qui, en manifeſtant dans nos Aſſemblées primaires leur opinion, n'ont fait qu'uſer d'un droit naturel, qu'acquitter une dette ſacrée. Ceux qui les blâment avec tant d'amertume, devroient rougir des principes qui les dirigent, puiſqu'ils ſont ceux de la tyrannie, & ſentir que par l'excès de leurs prétentions, ils nous démontrent le beſoin urgent d'une Conſtitution nouvelle qui nous rende la liberté d'exprimer ſans crainte nos penſées, & de parler comme nous devons penſer des intérêts de notre Patrie.

Vous devez encore, mais avec les mêmes reſtrictions, de l'indulgence & des regrets à ceux qui viennent de perdre des jouiſſances, quoique vaines, dont l'habitude leur avoit fait un beſoin, & toujours bien plus précieuſes & plus cheres à ce ſexe ſi eſtimable ſans doute par beaucoup de qualités & de vertus qui lui ſont propres, mais auquel on aura toujours à pardonner d'être un peu frivole, de juger preſque toujours de tout par

ſentiment, & de chercher quelquefois dans le code de la vanité plutôt que dans celui de la raiſon, les regles de ſes jugemens & les motifs de ſa ſatisfaction, de ſa joie, comme ceux de ſa triſteſſe, de ſes dépits, j'ai preſque dit de ſes fureurs.

Mais quelles que ſoient celles d'un petit nombre d'Ariſtocrates de tous les rangs & de tous les ſexes, vous devez, s'ils ſe rendent coupables, laiſſer toujours à la Loi le ſoin de les punir ; ne jamais oublier que leurs poſſeſſions ne ſont pas moins reſpectables, moins ſacrées que les vôtres ; que ceux qui ne voleroient pas à leur défenſe, s'ils les voyoient attaquées, ſeroient aux yeux de la Religion & de l'Etat, aux yeux, quoi qu'on en diſe, de tous les Membres de l'Aſſemblée nationale, des mauvais citoyens. Les vrais amis de la liberté ſont toujours les ennemis de la licence, & c'eſt à ce ſigne qu'on les diſtingue.

Vous violeriez les préceptes, & vous ſeriez condamnés par les Lois de la morale univerſelle ; vous mériteriez l'animadverſion des Lois civiles, ſi vous ceſſiez d'acquitter avec la même exactitude, & juſqu'au moment où vous vous en ſerez affranchi par la plus juſte, la plus ſcrupuleuſe indemnité, ces redevances connues ſous le nom de cenſives, de rentes ſeigneuriales foncieres, qui ſont ſi légitimes, ſi rigoureuſement dues, puiſqu'elles ſuppoſent la tradition d'un fonds & la ceſſion volontaire & libre d'une terre dont vous recueillez les fruits.

Les bons citoyens ſont toujours les partiſans les plus zélés & les obſervateurs les plus rigides de la juſtice.

Mais quelque équitable, quelque indulgent que je ſois dans ce Diſcours pour ceux même qui auront le moins d'indulgence pour moi, puis-je me flatter d'obtenir la vôtre, Meſſieurs, pour ces hommes nés dans des claſſes juſqu'ici nommées roturieres, & qui, ſans d'autre motif que celui de plaire à quelques Ariſtocrates d'un rang plus élevé, déplorent avec eux une révolution qui devroit les réjouir, puiſqu'elle efface la roture, puiſqu'elle eſt ſi évidemment utile à leurs parens, à leur famille? N'ont-ils pas à craindre d'en être déſavoués, méconnus? S'ils ambitionnent tant d'être honorés, qu'ils ſentent qu'il n'y a rien, dans ce moment ſurtout, de plus honorable que l'eſtime & la bienveillance du peuple.

Ce n'eſt que de cette eſpece ſinguliere d'hommes que je dois attendre des répliques ameres ou des cenſures paſſionnées & injuſtes; mais je les préviens que s'ils me lancent quelque injure, le ſilence du mépris ſera la ſeule arme dont je me permettrai d'uſer, & dont j'aurai beſoin contre eux; que s'ils me calomnient, je ne leur répondrai, comme je l'ai toujours fait, que par ma conduite; que s'ils ne me font que des petites objections qui puiſſent être réſolues par le ſens commun, je lui en laiſſerai le ſoin; que je regarderai comme telles,

comme futiles & détruites par le seul fait, comme indignes d'une réponse celles qui tendroient à insinuer que j'ai manqué de respect, ou à la Religion, ou à ses Ministres, ou à quelque Ordre, ou à quelque individu de la société ; que si elles sont théologiques, je n'imiterai pas l'abus qu'on aura fait du langage sacré de la Théologie ; que je me croirai permis de penser & de dire que le plus docte Théologien est un ignorant Politique, quand il raisonnera mal sur les intérêts de ma Patrie, que j'en parlerai toujours avec le même courage, que je respecterai tous les titres respectables, mais qu'ils ne m'en imposeront jamais assez pour m'inspirer la lâcheté de leur immoler mon opinion, pour enchaîner ma pensée, pour étouffer ma voix ou captiver ma plume, & que je ne craindrai jamais d'autres adversaires que ceux qui auront raison contre moi.

F I N.

A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de Me. JEAN-FLORENT BAOUR, Imprimeur de la Municipalité, rue Saint-Rome.